

#### 4. REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS GENERAUX (MSIn.).

Ce chapitre répond à l'Art. 40. § 1<sup>er</sup> du décret du 08 décembre 2006, aux points 2 (le programme et le contenu), 4 (les modalités de l'évaluation) et 5 (les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants).

Le programme et le contenu de formation sont revus chaque année académique afin d'adapter et d'améliorer continuellement ceux-ci pour qu'ils soient en adéquation avec les réalités de terrain. Des évaluations avec les chargés de cours, les rédacteurs, les candidats (formulaire à compléter en fin de formation par exemple, enquête de satisfaction,...), l'opérateur de formation,... sont de bons moyens en vue de l'amélioration de ces formations.

Les compétences terminales à maîtriser pour un candidat « Moniteur Sportif Initiateur », ainsi que les modules de cours en fonction de chaque thématique sont inventoriés infra (tableau synoptique).

*Canevas des cours généraux du niveau "Moniteur Sportif Initiateur" (11 modules +1, soit 20 hrs (28 hrs))*

<b>Thématique 1 (3 mod - 3 hrs)</b> <b>Cadre institutionnel et législatif</b>	<b>Thématique 2 (3 mod - 9,5 hrs)</b> <b>Didactique et méthodologie</b>	<b>Thématique 3 (3 mod - 5,5 hrs)</b> <b>Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</b>	<b>Thématique 4 (1 mod - 1 hr)</b> <b>Aspects sécuritaires et préventifs</b>	<b>Thématique 5 (1 mod - 1 hr)</b> <b>Ethique et déontologie</b>
<i>Module CG 1.1.1. (1 hr)</i> Ma formation de cadre sportif	<i>Module CG 1.2.1. (4,5 hrs)</i> Apprentissage et contenus en fonction de l'âge	<i>Module CG 1.3.1. (3 hrs)</i> Un support à l'activité physique : la « machine humaine »	<i>Module CG 1.4.1. (1 hr)</i> Une pratique en toute sécurité : la prévention	<i>Module CG 1.5.1. (1 hr)</i> Règles de bonnes conduites d'un cadre sportif
<i>Module CG 1.1.2. (1 hr)</i> Statut social et fiscal du moniteur sportif	<i>Module CG 1.2.2. (3 hrs)</i> Mon action avant, pendant et après "Ma séance"	<i>Module CG 1.3.2. (1 hr)</i> Recommandations de base pour une bonne pratique physique	<b>Pré-requis à l'homologation / à la certification du niveau MS Initiateur</b> Formation externalisée, déléguée à un opérateur de formation reconnu par l'AG Sport	
<i>Module CG 1.1.3. (1 hr)</i> Le paysage sportif : du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales	<i>Module CG 1.2.3. (2 hrs)</i> Le Multimedia au service de l'apprentissage sportif	<i>Module CG 1.3.3. (1,5 hrs)</i> Motivation, apprentissage et jeu		<i>Module 1.4 (8 hrs)</i> Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif